

Commune de BETTING

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 11

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 JANVIER 2021

Absents excusés : Guida Hugues - Helleringer Kopec Marianne - Oster Marc - Scheidt Bittmann Déborah

Date d'envoi de la convocation : 25 janvier 2021

Adoption du procès verbal de la séance du 13 novembre 2020, par les conseillers présents à cette réunion.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI

au 15.12.2020

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 60 (41 hommes + 19 femmes) dont 14 résidents du Foyer Horizon. Le nombre de personnes indemnissables est de 43 ($\approx 72\%$).

au 15.01.2021

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 60 (40 hommes + 20 femmes) dont 12 résidents du Foyer Horizon. Le nombre de personnes indemnissables est de 45 ($\approx 75\%$).

SITUATION DE LA TRESORERIE

Au 1^{er} décembre 2020, la situation de la trésorerie présentait un solde créditeur de 330 757,11 €.

Au 1^{er} janvier 2021, la situation de la trésorerie présentait un solde créditeur de 701 923,88 €.

POINT 1 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE - exercice 2019

Le Syndicat Mixte des Eaux du Winborn est composé de 7 collectivités adhérentes, à savoir Béning Les St.Avoid, Betting, Carling, Cocheren, Freyming Merlebach, L'Hôpital et Rosbruck.

Il approvisionne en eau potable les 28 597 consommateurs qui forment ce groupement.

Le volume vendu en 2019 aux usagers du syndicat s'élève à 1 121 722 m³. Le volume fourni à d'autres services d'eau potable atteignait 2 909 970 m³ en 2019.

Le syndicat peut à partir de ces données extrapoler et s'enorgueillir d'avoir les capacités suffisantes pour couvrir les besoins en eau potable de 75 000 autres habitants du Bassin Houiller (partiellement la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et en totalité la régie de Farébersviller), sans compter l'aide temporaire apportée à certaines collectivités en difficulté. Le périmètre réduit du syndicat semble cacher son véritable potentiel pourtant digne d'une grande structure.

Les moyens

1 usine de production d'une capacité de 24 200 m³/jour, pour une production moyenne de 11 500 l/j

11 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 29 815 m³

14 forages assurent l'approvisionnement de l'usine Carrière

Longueur totale du réseau 324 km. Longueur de la canalisation de distribution (hors branchements) 199 km.

Volumes produits, achetés et mis en distribution

	2010	2014	2017	2018	2019
Volume prélevé (m³)	4 524 961	5 055 210	5 308 335	5 534 949	5 349 365
Besoin de l'usine (m³)	344 858	404 875	559 177	715 172	567 215
Volume produit (m³)	4 180 103	4 650 335	4 749 158	4 819 777	4 782 150
Volume acheté (m³)	3 173	3 024	3 010	3 321	3 664
Volume vendu (m³)	2 049 906	2 909 438	2 907 969	2 965 049	2 909 970
Volume distribué (m³)	2 133 370	1 743 921	1 844 199	1 858 049	1 875 844

Ventes à d'autres fournisseurs

	2015	2016	2017	2018	2019
Vente à la CAFPF (m³)	2 822 499	2 566 531	2 528 140	2 579 693	2 540 604
Vente à Farébersviller (m³)	353 624	359 014	378 631	384 198	369 366
Vente à la régie de Hombourg-Haut (m³)	1 411	1 322	1 198	1 158	0
Vente totale (m³)	3 177 534	2 926 867	2 907 969	2 965 049	2 909 970

(CAFPF : Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France)

Détail des volumes vendus aux collectivités adhérentes (+ Hombourg-Haut Chapelle)

	2015	2016	2017	2018	2019
Volume vendu (m³)					
Béning Les St.Avoid	49 654	40 210	46 288	43 617	41 194
Betting	51 426	43 649	54 012	50 496	49 488
Carling	132 274	138 008	138 611	129 314	131 511
Cocheren	134 514	108 862	129 464	120 690	120 961
Freyming-Merlebach	570 951	535 887	600 396	567 813	559 938
Hombourg-Haut Chapelle	4 606	3 857	4 970	4 455	4 621
L'Hôpital	207 240	190 749	205 904	198 869	184 380
Rosbruck	30 567	25 515	31 471	27 558	29 629
Total (m³)	1 181 232	1 170 597	1 211 116	1 142 815	1 121 722

Volume consommé autorisé 365 jours en m³

Le volume consommé autorisé 365 jours est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de facturation de l'exercice), du volume consommateurs sans comptage (défense d'incendie, arrosage public,...) et du volume de service du réseau 60 000 m³ (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs). Il est ramené à 398 jours par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

Pour 2019 : $(1\ 137\ 418 : 359) \times 365$ auquel il faut rajouter les 60 000 m³ = 1 216 428 m³

Ces résultats serviront au calcul du rendement du réseau de distribution, de l'indice linéaire des volumes non comptés et de l'indice linéaire des pertes en réseau

	2015	2016	2017	2018	2019
Volume comptabilisé SIEW (m³)	1 181 232	1 097 240	1 222 412	1 154 713	1 137 418
Volume de service réseau (m³)	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000
Volume consommé autorisé (m³)	1 241 232	1 157 240	1 282 412	1 214 713	1 197 418
Nb de jours de consommation entre 2 relevés annuels (m³)	364 j	335 j	398 j	352 j	359 j
Volume comptabilisé 365 j (m³)	1 184 477	1 198 776	1 121 056	1 197 359	1 156 428
Volume consommé autorisé 365 j (m³)	1 244 477	1 258 776	1 181 056	1 257 359	1 216 428

Rendement du réseau de distribution

	2010	2015	2016	2017	2018	2019
Rendement en % (A+B) / (C+D)	80,6	89,5	89,2	86,1	87,6	86,2
Volume consommé autorisé 365 j (m ³) A		1 244 477	1 258 776	1 181 056	1 257 359	1 216 428
Volume vendu à d'autres services (m ³) B		3 177 534	2 926 867	2 907 969	2 965 049	2 909 970
Volume produit (m ³) C		4 938 065	4 688 498	4 749 158	4 819 777	4 782 150
Volume acheté à d'autres services (m ³) D		3 447	2 801	3 010	3 321	3 664

$(1\,216\,428 + 2\,909\,970) / (4\,782\,150 + 3\,664) = 86,2\%$

Indice linéaire des volumes non comptés

	2015	2016	2017	2018	2019
(A-B) / (L/1000) / nb jours année (m ³ /km/j)	8,02	7,83	10,03	9,14	9,90
Volume mis en distribution (m ³) A	1 763 978	1 764 432	1 844 199	1 858 049	1 875 844
Volume compté 365 j (m ³) B	1 184 477	1 198 776	1 121 056	1 197 359	1 156 428
Longueur de canalisation (ml) L	197 905	197 359	197 440	198 086	198 993

$(1\,875\,844 - 1\,156\,428) / (198,993) / 365 = 9,90\text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$

Indice linéaire de perte en réseau

	2014	2016	2017	2018	2019
Indice linéaire de perte en réseau (A-B) / (L /1000) X 365 jours (m ³ /km/j)	7,10	7,00	9,20	8,31	9,08
Volume mis en distribution (m ³) A	1 743 921	1 764 432	1 844 199	1 858 049	1 875 844
Volume consommé autorisé 365 j (m ³) B	1 220 819	1 258 776	1 181 056	1 257 359	1 216 428
Longueur de canalisation (ml) L	201 800	197 359	197 440	198 086	198 993

$((1\,875\,844 - 1\,216\,428) / 198,993) / 365 = 9,08\text{ m}^3/\text{km}/\text{j}$

Volume perdu

Volume mise en distribution - volume consommé autorisé = 1 875 844 m³ - 1 216 428 m³ = 659 416 m³

Activité clientèle

	2011	2013	2015	2016	2017	2018	2019
Nb total d'abonnés	11 481	11 556	11 617	11 645	11 675	11 659	11 685
Nb total habitants desservis	29 183	29 238	28 940	29 008	28 879	28 675	28 597

Données pour Betting

	2011	2013	2015	2016	2017	2018	2019
Nb d'habitants	910	907	871	855	845	857	879
Nb d'abonnés	394	393	415	419	419	415	413
Volume vendu (m ³)	56 182	47 110	51 426	43 649	54 012	50 496	49 488

Compteurs

	2011	2013	2015	2016	2017	2018	2019
Nb. de compteurs	12 142	11 908	12 034	12 149	12 483	12 969	12 379
Nb de compteurs remplacés	226	198	288	1 357	2 212	1 159	114

Bilan énergétique

	2012	2013	2015	2016	2017	2018	2019
Energie relevée consommée (kWh)	6 146 112	6 045 536	6 118 208	5 721 792	5 511 213	5 383 299	5 486 825

Prix du service public de l'eau

Pour établir le prix du service, il est indispensable de prendre en compte toutes les étapes qui vont du prélèvement (forage) au produit fini (eau traitée). Toutes ces étapes, telles que l'énergie utilisée pour le pompage et la chaîne de traitement, l'entretien du matériel, le transport de l'eau et la distribution, les analyses, etc., ont un coût. L'ensemble de ces coûts détermine le prix du service.

Coût de l'eau hors assainissement

Prix du service de l'eau (€) / m ³	01/2014	01/2015	01/2017	01/2018	01/2019	01/2020
Abonnement (part distributeur) HT Montant semestre X 2 : 120 m ³	0,2788	0,2823	0,2835	0,2868	0,2933	0,3007
Consommation par délégataire HT	1,1167	1,1308	1,1354	1,1484	1,1753	1,2042
Consommation part syndicale HT	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043	0,6043
Préservation des ressources HT	0,081	0,0928	0,0715	0,0674	0,0727	0,0820
Lutte contre la pollution HT	0,4070	0,3950	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Total HT	2,6249	2,6429	2,4447	2,4569	2,4956	2,5412
T.V.A. 5,5 %	0,1368	0,1377	0,1345	0,1351	0,1372	0,1398
Total € T.T.C.	2,6249	2,6429	2,5792	2,5920	2,6328	2,6810

La qualité de l'eau distribuée en 2019

Taux de conformité microbiologique 100 %

Taux de conformité physico-chimique 97,8 %

Nitrates : mini 6,40 mg/l maxi 8,40 mg/l sur une échelle limite de 50 mg/l.

Pesticides : 0,01µg/l conforme sur une échelle de 0,1µg/l par substance individuelle.

Dureté (TH) teneur en calcium et magnésium dans l'eau : 22,13°F sur l'échelle 15 à 30°F plutôt dure.

Agressivité de l'eau. Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée : 1 légèrement entartrant.

Les autres paramètres analysés sont tous restés conformes en moyenne annuelle.

Conclusion générale : l'eau distribuée en 2019 a été de bonne qualité.

Principaux faits marquants de l'année

- Stabilité des volumes vendus à d'autres services.
- Stabilité des volumes vendus aux abonnés domestiques
- Rendement du réseau à 86,2 %

Incidents

307 fuites réparées sur le réseau de distribution, dont 50 fuites sur les conduites, 135 fuites sur des branchements et 122 fuites sur les compteurs.

Propositions d'amélioration

Fourniture d'eau brute au SIE de Folschviller par l'interconnexion sur la canalisation d'adduction en forêt de Longeville les Saint Avold.

Renforcement du programme de renouvellement des conduites, dont :

- Renouvellement de la conduite et des branchements rue des Prés à Carling.
- Renouvellement de la conduite et des branchements rue de la République à Freyming-Merlebach.
- Renouvellement de la conduite de refoulement depuis l'usine Carrière jusqu'au réservoir Reumaux.
- Renouvellement de la conduite et des branchements rue de Carling à L'Hôpital.
- Réhabilitation du réservoir de Peyerimhoff.
- Réhabilitation du réservoir de Béning (génie civil et fermeture accès à l'eau).
- Réhabilitation du réservoir de Cocheren (génie civil, hydraulique et fermeture accès à l'eau).

POINT 2 : VOTE DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING MERLEBACH

Le conseil de la Communauté de Communes de Freyming Merlebach a voté le 21 octobre 2020, les montants de l'attribution de compensation qui seront versés par douzième aux communes membres.

L'attribution de compensation avait pour objectif lors de sa mise en place, d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences entre l'intercommunalité et les communes membres. Sans nouveau transfert de compétence, il est proposé de ne pas modifier les montants versés, ainsi l'attribution de compensation pour Betting s'élève à 9 075,59 € (9 075,59 € en 2020).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le tableau de versement de l'attribution de compensation 2021.

POINT 3 : VOTE DE LA DOTATION DE SOLIDARITE 2021 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING MERLEBACH

Le conseil de la Communauté de Communes de Freyming Merlebach a voté le 21 octobre 2020, les montants de la dotation de solidarité qui seront versés par douzième aux communes membres.

Les règles d'attribution de l'enveloppe ajustée de 425 000 € pour l'année 2021 sont les suivantes :

- un critère de population de 5 € par habitant et par an : 162 315 €
- une part fixe de 13 000 € par commune et par an : 143 000 €
- un critère tenant compte de critères fiscaux (charge et potentiel fiscal) : 185 000 € (120 000 + 65 000)

Le critère de charge est déterminé par le nombre d'élèves scolarisés en maternelle et en primaire.

Le critère de potentiel fiscal déterminé par la loi, prend en compte les chiffres des services fiscaux.

- un critère « d'équipement communautaire hors zone » de 2 € par mètre carré : 5 000 € par déchèterie pour Hombourg Haut et Betting et 16 000 € pour l'aire d'accueil des gens du voyage pour Freyming Merlebach : 26 000 €

- un critère de « ruralité-zones » réservé aux 6 communes qui ne bénéficient pas des retombées des zones communautaires : 36 731 €

- un critère « ville de moins de 2 000 habitants » soit 3 000 € par commune : 24 000 €

La commune de Farébersviller perçoit une aide annuelle supplémentaire pour la salle Marcel Cerdan.

La dotation de solidarité pour Betting s'élève 22 749,25 € (22 664,42 € en 2020).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le tableau de versement de la dotation de solidarité 2021.

POINT 4 : TRAVAUX SUR L'ORGUE DE L'EGLISE COMMUNALE SAINT BARTHELEMY

Le Conseil de Fabrique a programmé des travaux sur l'orgue de l'église communale qui comprennent un relevage de base de l'instrument et le remplacement de la garniture des soufflets. Il a retenu pour cette intervention, le devis de l'entreprise Pinzler Samuel de Freyming Merlebach qui s'élève à 18 525,00 € TTC.

Le Maire propose au conseil municipal de suivre la décision du Conseil de Fabrique et d'inscrire les crédits au budget primitif 2021 puisque ces travaux seront pris en charge par la commune. Le Conseil de Fabrique versera une participation de 5 000 € à la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la réalisation de ces travaux et autorise le Maire à signer le devis.

POINT 5 : DEMANDE DE SUBVENTION A LA SOUS PREFECTURE POUR LES TRAVAUX SUR L'ORGUE DE L'EGLISE

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux à la Sous Préfecture de Forbach pour les travaux réalisés sur l'orgue de l'église.

Plan de financement :

Montant des travaux	15 437,50 € HT	18 525,00 € TTC
Participation du Conseil de Fabrique	5 000,00 € HT	
Part communale	10 437,50 € HT	13 525,00 € TTC

Le conseil municipal à l'unanimité,

- approuve la réalisation de ces travaux,
- adopte le plan de financement,
- sollicite une subvention de la Sous Préfecture au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux,
- charge le Maire de déposer les pièces nécessaires à l'instruction de cette demande.

POINT 6 : PARTICIPATION FINANCIERE A L'AMENAGEMENT D'ITINERAIRES CYCLABLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING MERLEBACH

La Communauté de Communes de Freyming Merlebach (CCFM) conduit depuis plus de 10 ans un programme d'aménagement d'itinéraires cyclables sur l'ensemble de son territoire. La dernière liaison à réaliser se situe entre Betting et Béning Les St.Avoid dans le prolongement du chemin de Béning. Ces travaux estimés à 204 997,15 € HT seront pris en charge par la CCFM. L'itinéraire en question emprunte un chemin rural utilisé également par les agriculteurs, dès lors il convient de renforcer et d'élargir ce chemin. Comme convenu dans le règlement interne approuvé par toutes les communes membres, tous frais supplémentaires devront être supportés par la commune concernée. Le montant prévisionnel serait de 29 010 € maximum, duquel seront déduits les subventions et la part de Béning Les St.Avoid

Cette dernière tranche des travaux ne sera lancée qu'après l'accord des deux communes.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- accepte de prendre en charge les frais supplémentaires nécessaires à l'aménagement de cet itinéraire cyclable,
- autorise le Maire à signer la convention technique et financière concernant ces travaux.

POINT 7 : ACQUISITION D'UN TERRAIN CLASSE EN ZONE D'URBANISATION FUTURE (1AU) SITUE CHEMIN DE BENING

Le 22 décembre 2020, la SAFER GRAND EST (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) nous a transmis un appel de candidature portant sur 4 parcelles appartenant aux héritiers de BRUN Antoine. A cet effet, toute personne intéressée par l'achat de l'un de ces terrains devant s'adresser à ses services.

Le Maire a contacté la SAFER pour déposer une candidature pour la parcelle 109 section 14 d'une contenance de 12 a 39 dont 506 m² sont en zone agricole (A) et 733 m² dans une zone d'urbanisation future non équipée (1AU) spécifiées au plan local d'urbanisme.

Le dossier de la commune a été validé par la SAFER sous condition que Monsieur BRUN Nicolas qui exploite actuellement ce terrain puisse poursuivre son activité jusqu'à la réalisation d'un projet communal.

Le prix est fixé à 50 € / l'are et les frais de notaire seront pris en charge par la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'acte du notaire et tous les documents y afférents.

POINT 8 : ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE : MAINTIEN DE LA SEMAINE DES QUATRE JOURS

Depuis la rentrée scolaire 2017/2018, l'école de Betting bénéficie d'une dérogation de l'organisation du temps scolaire à raison de 24 heures par semaine réparties sur quatre jours.

Cette dérogation arrivant à échéance à l'issue de l'année scolaire 2020/2021, l'Académie de Nancy-Metz nous demande de choisir entre :

- le renouvellement à titre dérogatoire, pour une période maximum de trois ans, de l'organisation des enseignements répartis sur quatre jours hebdomadaires, ou
- l'adoption du cadre général, avec une organisation de la semaine scolaire répartie sur neuf demi-journées incluant le mercredi matin.

Après concertation avec la commune de Béning Les St.Avoid dans le cadre du regroupement des écoles maternelles et primaires et avec le personnel enseignant.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- demande la reconduction de l'organisation des enseignements sur quatre jours hebdomadaires, sous condition que le Conseil Régional en charge du transport scolaire maintienne les horaires actuels de transport,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à la demande à titre dérogatoire de renouvellement de la semaine scolaire.

POINT 9 : PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INHUMATION D'UN RESIDENT DU FOYER HORIZON

Selon les articles L.2213-7 et L.2223-27 du Code Général des Collectivités Territoriales ; « Le Maire pourvoit d'urgence à ce que toute personne décédée soit ensevelie et inhumée décemment sans distinction de culte ni de croyance », d'une part et d'autre part, « Pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes, les frais d'obsèques incombent à la commune du lieu de décès ».

Le 15 novembre 2020, Bouvret Jean Marc, un résident du Foyer Horizon est décédé dans l'établissement situé dans la commune au 89 route de Betting. Ce Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale géré depuis l'été 2020 par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) accueille toute personne en difficulté.

L'UDAF a confié les opérations d'inhumation qui s'élèvent à 2 605,60 € TTC aux Pompes Funèbres de la Sarre de Grosblierderstroff.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la prise en charge des frais d'obsèques de 2 605,60 € TTC.

POINT 10 : SUBVENTION A LA SOCIETE D'HISTOIRE DU PAYS NABORIEN

La Société d'Histoire du Pays Naborien (SHPN) nous sollicite pour le renouvellement de notre adhésion pour l'année 2021. Le montant de la cotisation annuelle est de 50 € : pour l'adhésion et l'abonnement au Cahier du Pays Naborien.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de renouveler l'adhésion pour l'année 2021.

POINT 11 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE PREVENTION ROUTIERE

L'association de Prévention Routière participe quotidiennement à la lutte contre l'insécurité routière auprès de tous les usagers de la route. Elle mène de nombreuses animations de sensibilisation auprès des enfants, jeunes, seniors, salariés, grand public pour les rendre acteurs de leur sécurité et celle de tous par leur comportement. Afin d'assurer la pérennité de leurs actions, elle sollicite une aide financière.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de verser une aide de 50 € au comité de Moselle de la Prévention Routière.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BRUN D.

FICK M.

FLAUSS L.

HAMAN J.

ICIEK V.

JOCHUM F.

LEVICKI R.

LINET F.

PERIC M.

SCHOULLER D.

